

FFA FLV



47^{ème} ASSEMBLEE ANNUELLE DES DELEGUES
27 janvier 2017 19H30 Restaurant La Croix Fédérale, Le Crêt

1. Ouverture de l'assemblée

Le président, René Fürst, ouvre la 47^{ème} assemblée annuelle des délégués à 19h30 par des mots de bienvenue adressés aux délégués des clubs et associations membres, aux invités, aux membres d'honneur et aux athlètes.

Il remercie l'assemblée d'avoir répondu positivement à l'invitation et salue particulièrement les invités suivants : le Président du Grand Conseil Fribourgeois Monsieur Bruno Boschung, le Syndic de la commune de La Verrerie Monsieur Marc Fahrni, les ancien(ne)s président(e)s de la FFA Madame Solange Berset et Messieurs Pierre-Noël Bapst, Stéphane Gmünder et Daniel Weber, les représentants du Groupement des supporters Messieurs Raymond Théraulaz et Erwin Monn, la responsable du Groupement Préparer Morat-Fribourg Madame Marianne Baechler, et le président de Swiss Athletics Monsieur Christoph Seiler.

Sont excusés :

- Les invités : M. Jean-Pierre Siggen, conseiller d'Etat, M. Benoît Gisler, chef du service des sports, M. le Préfet Carl-Alex Ridoré, Mme Gabrielle Bourguet, présidente de l'Association fribourgeoise des sport (l'AFS est représentée par M. Pierre-Noël Bapst), David Girardet, représentant de Trilogie Sport ;
- Les membres d'honneur : Christiane Berset Nuofer, Marie-Thérèse Bossy, Gabriel Daguet, Philippe Dougoud, Peter Engelmann, Kurt Engler, Antonin Hejda, Kurt Johner, Gabriel Kolly, Michel Mertenat, Marcel Wider, Georges Wolf ;
- Les clubs : Le CS Cheminots, le CS Hauteville, la FSG Bulle, la FSG Estavayer-le-Lac, l'organisateur Kerzerslauf, l'organisateur Semi-marathon de Fribourg, le TSV Gurmels, le TSV Kerzers, le TSV Schmitten, le TSV St-Antoni, le TV Boesingen, le TV St-Silvester, le TV St-Ursen, le TV Wuennewil ;
- Les athlètes : Andreas Kempf, Fanny Leimgruber, Pascal Mancini, Alina Pochon, Khaoula Rharroubi, Alizée Rusca.

Le président rappelle que l'assemblée se tient principalement en français et que chacun est appelé à s'exprimer dans sa langue. Il mentionne également qu'avant de prendre la parole, chacun est prié de se présenter, et invite l'assemblée à mettre ses téléphones portables en mode discret afin de ne pas perturber le déroulement de l'assemblée.

Monsieur André Pittet, président du CS Vallée du Flon, club organisateur de cette assemblée, et sa fille Céline Pittet souhaitent la bienvenue aux délégués présents, en français et allemand.

La parole est ensuite donnée au Syndic de la commune de la Verrerie, Monsieur Marc Fahrni, qui présente sa commune. René Fürst le prie de transmettre nos remerciements à ses collègues du Conseil Communal pour l'apéritif qui sera offert au terme de cette assemblée.

Le Parlement fribourgeois a tenu à être présent à notre assemblée. Monsieur Bruno Boschung, Président du Grand Conseil Fribourgeois et ancien athlète, entraîneur et responsable, adresse quelques mots à nos invités. Il mentionne avoir beaucoup de plaisir à rencontrer, lors de cette soirée, d'anciens camarades.



René Fürst donne ensuite la parole à Christoph Seiler, Président de Swiss Athletics. Ce dernier indique toujours venir avec plaisir dans le canton de Fribourg, surtout pour la Corrida Bulloise qui est, pour lui, la plus belle course en ville de Suisse. Il était également venu lors de la finale suisse du Mille Gruyère organisée par le CA Belfaux en 2016. M. Seiler remercie les responsables et les entraîneurs pour leur investissement. Il présente la situation de swiss athletics, excellente actuellement, et adresse ses compliments et félicitations pour la réalisation de la revue contenant les rapports 2016. René Fürst le remercie pour son allocution et pour son engagement auprès de Swiss Athletics.

René Fürst reprend la parole pour annoncer le nombre de voix. Pour rappel, les licences écoliers sont prises en considération pour le calcul des voix, ceci afin d'encourager les clubs formateurs.

- Clubs présents : 29 (76 voix)
- Membres d'honneur présents : 18 (18 voix)
- Valables : 94 voix
- **Majorité absolue : 48 voix**
- **Majorité des 2/3 : 63 voix**

René précise que les clubs ont reçu, avec l'invitation à cette assemblée, divers documents disponibles également sur le site internet de la fédération.

Aucune remarque n'étant formulée concernant l'invitation et l'ordre du jour, l'assemblée est déclarée valable et compétente pour délibérer.

Quelques instants de silence sont demandés à la mémoire des membres et amis de l'athlétisme décédés durant l'année ainsi qu'à celle de leurs familles, parents et amis.

2. Nomination des scrutateurs

Les membres suivants de l'assemblée sont nommés scrutateurs : Monsieur Hugo Raemy et Monsieur Gregory Dessibourg.

3. Approbation du procès-verbal de l'AD 2015

Le procès-verbal de l'assemblée des délégués 2015, qui s'est déroulée à Marly le 5 février 2016, était mis en consultation avant l'assemblée des délégués 2016, comme annoncé dans la convocation.

Le procès-verbal de l'assemblée des délégués 2015 est approuvé à l'unanimité.

L'auteure en est remerciée.

4. Approbation des rapports d'activités pour l'année 2016

Les rapports d'activités pour l'année 2016 ont été regroupés dans la revue et ont été mis à disposition depuis la mi-janvier sur le site internet de la FFA.

René remercie l'ensemble du comité cantonal pour la réalisation du document de stratégie qui l'a occupé durant toute cette année.

En l'absence de questions et remarques de la part de l'assemblée, les rapports sont approuvés à l'unanimité.

5. Activités 2017 du comité cantonal et de la commission technique

Calendrier et règlements des championnats et meetings 2017

Le calendrier et les règlements sont disponibles depuis le mois de décembre 2016 sur le site internet de la FFA.

Raphaël Imobersteg mentionne 2 modifications :



- 1) Les championnats fribourgeois de relais seront organisés le dimanche 28 mai 2017 en raison de la non disponibilité du stade le 27 mai.
- 2) La finale cantonal du Mille Gruyère sera organisée au stade de Bouleyres à Bulle, dans le cadre du meeting du Moléson, le 2 septembre 2017.

Le calendrier 2017 et les règlements sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée.

René Fürst remercie Raphaël Imobersteg pour son travail.

Coupe fribourgeoise des courses populaires 2017

Le calendrier et le règlement sont disponibles depuis le mois de décembre 2016 sur le site internet de la FFA.

Malheureusement Charles-Henri Remy a dû s'absenter pour des raisons professionnelles. René Fürst présente alors le nouveau point du règlement proposé par le comité : une course est choisie chaque année, à laquelle 100 points sont attribués à tous les participants, ceci afin d'encourager, de dynamiser une course chaque année. En 2017, la Gruyère Running fait l'objet de cette attribution des points. C'est une course longue et très vallonnée.

Concernant ce point, le comité a reçu une remarque de Florian Sturny et une proposition de Benoît Fragnière :

- Florian Sturny n'est pas satisfait par ce mode d'attribution des points. Il n'a fait aucune proposition car pour lui, il faut considérer cette course comme une autre. Si les coureurs choisissent le demi parcours (en relais), ils ne reçoivent pas de points, comme sur les courts parcours des autres courses.
- Benoît Fragnière, après réflexion au sein du groupe de travail, propose de modifier l'attribution des points lors de la Gruyère Running, mais de ne pas attribuer 100 points à tous les participants. Selon le CS Hauteville, près de la moitié des participants s'inscrivent en relais sur le demi parcours. Ainsi, l'attribution des points est très difficile, car les 2 moitiés du parcours sont très différentes. Benoît Fragnière propose d'attribuer de manière standard les points pour la course complète, et d'attribuer 40 points à tous les coureurs du demi parcours, comme cela se fait lors de la Coupe La Gruyère. Ce système éviterait qu'un club mise tout sur la Gruyère Running, que tous ses membres ramènent 100 points et que le classement interclubs soit ainsi déséquilibré. Il éviterait aussi une publicité non équitable pour une course.

Une personne membre de l'ACP Matran demande ce qu'il advient des personnes qui ne récolteraient que 10 points en courant les 19 km. Benoît Fragnière mentionne qu'il est envisageable de bloquer le décompte des points à un minimum de 40 points, correspondant aux points récoltés sur le demi parcours.

L'assemblée est amenée à se prononcer sur ces diverses propositions. La proposition du comité n'est plébiscitée par aucun délégué, 5 s'abstiennent, 89 voix contre.

La proposition de Benoît Fragnière est plébiscitée par 39 voix, 38 voix sont défavorables, 17 abstentions.

La majorité absolue (48 voix) n'étant pas atteinte, l'assemblée vote pour le statut quo (aucun changement de l'attribution des points en 2017). Le statut quo est accepté à l'unanimité. L'attribution des points aux courses de la Coupe fribourgeoise 2017 se fera selon ce qui a été appliqué en 2016.

Stratégie de l'athlétisme fribourgeois 2020

René Fürst présente quelques points importants du document de stratégie, qui a été mis à disposition des délégués sur le site internet de la fédération lors de l'envoi de l'invitation.

Le premier point concerne le fait de trouver des personnes disponibles pour fonctionner comme juge-arbitre, speaker, membre du comité cantonal.



Dans le document, beaucoup de mesures ont été proposées selon les priorités établies lors de la journée de stratégie organisée en juin 2016. Ces mesures seront mises en place en fonction des personnes et des finances disponibles. Une solution serait de mettre en place différents groupes de travail pour développer ces mesures.

Le contenu du document de stratégie ne fait l'objet d'aucune question.

Après un premier vote, lors duquel le document de stratégie n'a été accepté que par 42 délégués (majorité absolue non atteinte), mais n'a fait l'objet d'aucun refus, on procède à un nouveau vote. Le papier de stratégie de l'athlétisme fribourgeois 2020 est finalement accepté par 55 voix.

Remise des prix de la Coupe fribourgeoise et des récompenses aux athlètes

Le comité cantonal propose de regrouper la soirée de remise des prix de la Coupe fribourgeoise des courses populaires et la soirée des champions (remise des récompenses aux athlètes méritants) lors d'une seule soirée, organisée en novembre, afin d'éviter un conflit de date avec une compétition en salle. Ceci permettrait également de bénéficier pour tous d'un grand public, et d'une ambiance de fête. L'assemblée des délégués serait, quant à elle, organisée de manière indépendante en février.

Frédéric Dumas relève que cette proposition est prématurée pour 2017, puisque le groupe de travail établit un projet pour 2018 qui, s'il est accepté, regroupe les 2 soirées. Il relève que l'idée commune est à saluer, mais qu'il réside un problème de timing.

Un membre du TSV Heitenried demande à l'assemblée de garder l'organisation séparée des 2 soirées en 2017, pour des raisons de place (230 personnes max pour la soirée de remise des prix de la Coupe fribourgeoise).

Ainsi l'assemblée vote le principe de l'organisation commune des 2 soirées de remise des prix à partir de 2018. Cette proposition est acceptée par 79 voix (6 voix rejettent la proposition).

Groupe de travail pour un concept d'entraînement cantonal et de camp cantonal

Lors de la conférence des présidents 2016, un groupe de travail a été proposé pour s'occuper d'établir un concept d'entraînement cantonal et de camp cantonal. La conférence des présidents avait accepté de donner le mandat aux 3 clubs suivants : le TSV Düdingen, le CA Fribourg et le SA Bulle, et le concept serait présenté lors de la conférence des présidents 2017.

L'assemblée accepte par 89 voix la constitution de ce groupe de travail (5 abstentions).

Adaptation des statuts de la FFA

Le comité cantonal informe les délégués qu'il va travailler à une adaptation des statuts de la fédération durant l'année 2017, ceci afin de clarifier certains articles.

6. Présentation par le groupe de travail du projet de modification du concept « Coupe fribourgeoise des courses populaires »

Frédéric Dumas, représentant du groupe de travail, résume les grandes lignes du concept « Coupe fribourgeoise des courses populaires » qui pourrait être mis en place en 2018. La présentation détaillée du concept avait été transmise aux clubs avec l'invitation à cette assemblée.

Nathalie Théraulaz se demande comment le concept prévoit attirer les vrais populaires, ceux qui participent aux autres courses telles que le Groupe e tour. Il lui semble que ces coureurs ne sont pas vraiment considérés dans le concept.

Benoît Fragnière répond que le populaire ne sera jamais mis de côté, mais que lorsqu'on parle de Coupe fribourgeoise, une majorité de coureurs s'inscrit pour comptabiliser des points.

Nathalie Théraulaz soulève la non participation des populaires puisqu'ils ne rapportent pas de points.



Benoît Fragnière argumente alors en relevant la mise en place d'un classement interclubs populaires, établi en fonction du nombre de participants, différent du classement interclubs classique, et indépendant du nombre de points.

Frédéric Dumas relève que le concept veut redynamiser la Coupe fribourgeoise, trouver des sponsors, mais que c'est aux clubs d'attirer de nouveaux coureurs populaires.

L'assemblée se prononce majoritairement (91 voix) en faveur du projet de concept établi par le groupe de travail (4 abstentions).

7. Comptes 2016

Les comptes de l'exercice 2016 sont présentés et expliqués par Mme Anita Schaller, caissière. Anita Schaller :

a)	Résultat de l'exercice 2016	-1'357.72	CHF
	Fortune nette au 31.12.2016	77'731.57	CHF

b) Rapport des vérificateurs des comptes : Les comptes ont été révisés par le CARC Romont et le CA Rosé.

Christan Roch du CA Rosé lit le rapport des vérificateurs et propose d'approuver les comptes soumis à l'assemblée et d'en donner décharge à la caissière.

Les comptes 2016 sont approuvés à l'unanimité avec remerciements à Anita Schaller.

8. Nomination des vérificateurs des comptes

- Le CA Rosé est élu premier réviseur et
- Le FSG Sales est élu 2^{ème} réviseur
- La TSV Schmitten est nommé réviseur suppléant.

Sans autre proposition, ces 3 clubs sont mandatés à l'unanimité.

9. Budget 2017 et cotisation annuelle 2017

Anita Schaller, caissière de la FFA, présente le budget 2017 qui prévoit un déficit de CHF 5'260.-.

Elle précise que pour la Coupe fribourgeoise, le déficit provient de l'amélioration de la planche de prix prévue pour la 35^e édition.

Benoît Fragnière réagit à cette remarque en mentionnant que les CHF 9'000.- prévus pour les récompenses seraient plus utiles dans les groupements jeunesse ou dans la recherche de sponsors. De plus, le groupe de travail établit un nouveau projet, et il trouve dommage de puiser cette somme dans le budget cette année.

Anita Schaller et notre ancien caissier Jacques Rast expliquent que la Coupe fribourgeoise fait l'objet d'une comptabilité séparée dans la FFA. Ainsi, aucune somme n'est « puisée » dans des comptes au bénéfice des jeunes athlètes. Le compte Raiffeisen de la Coupe fribourgeoise a un coussin de CHF 16'637.90 qui lui permettrait d'absorber le déficit.

Frédéric Dumas interpelle l'assemblée en affirmant que la Coupe fribourgeoise avait pour but de dégager un montant pour les activités des groupements jeunesse. De plus il appuie également le fait que les dépenses pour la Coupe fribourgeoise devraient en premier lieu avoir pour but la recherche de sponsors.

Daniel Weber, ancien président de la FFA, prend la parole pour démentir le premier point relevé par Frédéric Dumas. D'aussi longtemps qu'il s'en rappelle, la Coupe fribourgeoise n'a jamais été organisée dans le but de subventionner la FFA et les activités des jeunes athlètes. Il relève également que c'est depuis que Jacques Rast est devenu caissier que les comptes ont été séparés pour plus de clarté, et que la comptabilité de la Coupe fribourgeoise est présentée en assemblée.



Le budget est soumis au vote de l'assemblée : 34 voix favorables, 35 voix défavorables et 25 abstentions.

Le budget n'étant pas accepté à majorité absolue, le comité de la FFA propose à l'assemblée de diminuer le montant attribué aux récompenses de la Coupe fribourgeoise, en référence aux diverses remarques évoquées. Une réduction de CHF 5'000.- est proposée et acceptée à l'unanimité.

Ainsi, le budget, incluant une réduction de CHF 5'000.- dans les dépenses de la Coupe fribourgeoise, et les cotisations annuelles sont approuvés à l'unanimité.

10. Propositions des membres (à remettre jusqu'au 12.01.17) et du comité cantonal

La proposition de Benoît Fragnière, du SA Bulle, concernant le règlement de la Coupe fribourgeoise des courses populaires 2017 a été traitée précédemment, au point 5. Activités 2017 du comité cantonal et de la commission technique, lors de la présentation du calendrier et du règlement de la Coupe fribourgeoise des courses populaires 2017.

Aucune autre proposition n'a été reçue.

11. Admission et démission de nouveaux clubs

Démissions

Le comité cantonal n'a reçu aucune démission de club en 2016.

Admission

Le comité cantonal n'a reçu aucune demande d'adhésion d'un club, société sportive ou organisateur de course en 2016.

12. Elections / démissions du comité cantonal de la FFA

René Fürst annonce la démission de 7 membres du comité cantonal : **René Fürst**, président, **Marianne Schmuckli**, vice-présidente, **Karine Schouwey**, secrétaire, **Patrick Pauchard**, responsable Swiss Athletics Sprint, **Ursula Ritter**, responsable formation, **Sabine Rappo Conca**, responsable pour 2016 du Mille Gruyère et **Emilie Fragnière**, responsable marketing-sponsoring.

René Fürst explique à l'assemblée sa décision, et retrace ce qui s'est passé dans sa vie avant et depuis son élection comme président de la FFA.

2 nouvelles personnes se mettent à disposition du comité de la FFA. **Céline Pittet** reprend la responsabilité du Mille Gruyère et **Marcel Dervey**, celle du Swiss Athletics Sprint. Ces 2 personnes se présentent brièvement à l'assemblée, qui les élit par acclamation.

René Fürst relève que beaucoup de postes sont actuellement vacants et demande à l'assemblée s'il y a des propositions de membres du comité. Aucune proposition n'est faite.

René Fürst rappelle que selon les statuts, en l'absence de président, une assemblée des délégués extraordinaire devra être organisée dans les 3 mois. Le comité doit nommer une personne de contact, répondante du comité FFA durant ces 3 mois. Cette personne sera Jean-Luc Robert.

Les membres sortants sont remerciés. Marianne Schmuckli prend la parole pour remercier René Fürst pour son énorme investissement durant ses 2 années de présidences.

René Fürst remercie quant à lui Marianne Schmuckli, Patrick Pauchard et Karine Schouwey.



La composition du comité en place est acceptée par acclamation. René Fürst remercie l'assemblée pour sa confiance accordée aux membres du comité cantonal.

13. Nomination des membres d'honneur

Le CA Belfaux a proposé une nomination que le comité cantonal a soutenue avec enthousiasme.

Julien Nuoffer et David Simonet, membres du CA Belfaux, présentent Albert Linder et demandent à l'assemblée d'accepter sa nomination comme membre d'honneur. Ils reviennent sur les nombreuses années qu'Albert a passées en tant qu'athlète, coureur de longues distances avant de s'adonner au saut à la perche, et depuis plusieurs années en tant qu'entraîneur. Ils relèvent également les nombreux succès obtenus par les différents athlètes qu'il a suivis.

Albert Linder reçoit le vitrail qui récompense sa nomination comme membre d'honneur, et remercie l'assemblée.

Marianne Schmuckli présente ensuite une deuxième personne que le comité cantonal propose de nommer comme membre d'honneur, Jacques Rast. Ce dernier a passé de nombreuses années au comité de la FFA, tout d'abord comme secrétaire, avant de quitter le comité pour mieux y revenir comme caissier de 2010 à fin 2015. Marianne Schmuckli le remercie pour son engagement pour l'athlétisme fribourgeois.

Jacques Rast reçoit également le vitrail. Il prend la parole pour revenir sur ce que la FFA lui a apporté plutôt que sur ce qu'il a apporté à la FFA. Il remercie ainsi la famille d'amis que la FFA lui a fait connaître.

14. Divers

René Fürst mentionne diverses dates à retenir.

- La remise de prix de la Coupe fribourgeoise des courses populaires aura lieu le 11 novembre 2017 à Heitenried.
- La formation des juges arbitres aura lieu les 11 mars et 1^{er} avril 2017. René Fürst remercie d'avance les clubs de motiver les jeunes pour cette formation, et mentionne que toutes les dates se retrouvent dans la documentation envoyée aux clubs.
- Une Assemblée des délégués extraordinaire sera, conformément aux statuts, organisée le 27 avril 2017 à 19h30.

Olivier Chiquet prend la parole pour remercier chaleureusement Louis Sallin pour ses nombreuses années passées comme starter au sein de la FFA.

René Fürst remercie Marianne Baechler, qui a été la fondatrice des entraînements du groupement préparer Morat-Fribourg, et qui a passé de nombreuses années à la tête de ce groupe.

15. Clôture de la partie administrative de l'assemblée

René Fürst remercie tous les participants à l'assemblée, les bénévoles, entraîneurs et membres des comités des clubs qui s'engagent en faveur de l'athlétisme, et le comité de la FFA. Au nom du comité cantonal, il souhaite à tous une excellente année 2017.

L'assemblée, entrecoupée par le repas, est levée à 22H30.



16. Remise des récompenses aux athlètes lors de la « Soirée des Champions »

Comme l'année dernière, la remise des récompenses aux athlètes est organisée lors de la « soirée des champions ». René Fürst rappelle que la FFA accorde une modeste aide aux championnes et champions ayant obtenu une médaille à des championnats suisses, ayant été sélectionnés en équipe nationale, ou ayant réalisé une meilleure performance fribourgeoise. Les titres de championne et champion fribourgeois de marathon sont également distribués à cette occasion.

Ce sont Nathalie Théraulaz, Raphaël Imobersteg et Jean-Luc Robert, accompagnés de Monsieur Christoph Seiler et des représentants du Groupement des supporters fribourgeois, Messieurs Raymond Théraulaz, président, et Erwin Monn, qui remettent les diverses récompenses aux athlètes et équipes méritants. Les prix du Trophée des supporters (ex-Gmünder et Liaudat) sont également distribués aux clubs à cette occasion.

Procès-verbal établi par :
Karine Schouwey

Le Président :
René Fürst